

Domaine Privé - 8^e Tranche.

I.P. 265.

Chantilly.

-(Gouviex).

Maison, 1, Rue Victor Hugo.

Chantilly - (Gouviex) - 1, Rue Victor Hugo.

VILLENEUVE

D

L'avis de dépense

✓

Dommages de guerre
I.P. 665 à Chantilly

Monsieur Istria,

Je vous adresse, ci-joint, un double exemplaire, le relevé des dépenses engagées pour la remise en état de l'immeuble, 1, rue Victor Hugo à Chantilly.

/ L'ingénieur Principal de la Voie

Robert

19 NOV. 1949

D
K

Commune de Chantilly

RGBC 111038.

Immeuble sis à Chantilly, 1 Rue Victor Hugo, acquis par la S.N.C.F. de l'I.P. 265.

Relevé des dépenses de remise en état des dommages de guerre.

Mois comptable	Désignation des pièces	Désignation des travaux	Montant
Mai 1945	Cde 476 du 11.3.45 à P. Entreprise Destriac (mandat 12106)	Travaux de menuiserie pour remise en état.	20.000,-
Juin 1946	Cde 1393 du 10.5.46 à P. Entreprise Leclercq (mandat 19322)	Travaux et fournitures de peinture et peinture	44.282,-
		Frais d'honoraires d'architectes (4.75% sur 64.282,-)	3.053,-
Mars 1949	Fact. de relation n° 2008.	Remboursement à la C ^e du Nord de frais de constat d'honoraires réglés par ses soins	77,-
		Montant du relevé	67.141,-

Le présent relevé se montant à la somme de Soixante-sept mille quatre cent douze francs est certifié exact et conforme aux écritures de la S.N.C.F. (Région Nord) par l'Inspecteur Général, Chef de la Comptabilité VB, souligné, qui certifie, en outre, que les factures mentionnées dans le relevé ci-dessus ont été acquittées à ce jour aux entrepreneurs intéressés.

Paris, le 17 Novembre 1949.

Commune de Chantilly

RGBC 11038.

Immeuble sis à Chantilly, 1 Rue Victor Hugo, acquis par la S.N.C.F. de l'I.P. 265.

Relevé des dépenses de remise en état des dommages de guerre.

Mois comptable	Désignation des pièces	Désignation des travaux	Montant
Mai 1945	Edt 476 du 11.3.45 à P. Entreprise Destriac (mandat 12106)	Travaux de menuiserie pour remise en état.	20.000,-
Juin 1946	Edt 1393 du 10.5.46 à P. Entreprise Leclercq (mandat 19322)	Travaux et fournitures de peinture et peinture	44.282,-
		Frais d'honoraires d'architectes (4.75% sur 64.282,-)	64.282,-
Mars 1949	Fact. de redevance n° 2008.	Remboursement à la C.D. du Nord de frais de constat d'huissier réglés par ses soins	3.053,-
		Montant du relevé	77,-
			67.412,-

Le présent relevé se montant à la somme de Soixante-sept mille quatre-vingt douze francs est certifié exact et conforme aux écritures de la S.N.C.F. (Région Nord) par l'Inspecteur Gén. Chef de la Comptabilité VB, souscrit, qui certifie, en outre, que les factures mentionnées dans le relevé ci-dessus ont été acquittées à ce jour aux entrepreneurs intéressés.

Paris, le 17 Novembre 1949.

Pour établissement du
Terrain -
Verbein pour Commune.

La Cie du Nord et la
Déclaration de Ministre -
Chantilly.

M^e Marteau, Ministre à
Chantilly, lui a donné le P. V.
du constat dit :
Ecouvence.

COMPAGNIE du CHEMIN de FER du NORD

27, Avenue Bosquet à PARIS (7°)

-:-:-:-



ETAT des dépenses consécutives aux dommages de guerre
subis par l'immeuble situé à CHANTILLY, I, Rue Victor
Hugo.

Constat des dommages

Acte de Me MESTRE, huissier à CHANTILLY 77
==

Pièces jointes

Copie du procès-verbal de constat

Récépissé de la déclaration de sinistre enregistrée
au M.R.U. sous le N° 6972.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE
DE LA RECONSTRUCTION
ET DE L'URBANISME.

N°

6972

(À porter par le service.)

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

d'une déclaration de sinistre d'un immeuble d'habitation (1).

Nom du propriétaire COMPAGNIE DU CHEMIN

Prénoms DE FER DU NORD

Immeuble sis rue Bd Victor-Hugo, n° 1,
à CHANTILLY (dép^t de Oise).

*Le délégué départemental
du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme,*

(1) La qualification d'immeuble d'habitation résulte de la déclaration produite ; elle n'engage pas l'Administration quant aux textes applicables à l'immeuble.



P.V. DE CONSTAT

Copy

L'an mil neuf cent quarante quatre et le vingt-six octobre.

A la requête de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord, Société Anonyme, dont le siège est à Paris, Avenue Bosquet, N° 27, "Agissant, poursuites et diligences de son Président-Directeur général, demeurant au dit siège".

Elisant domicile en mon étude.

J'ai Clément, Eugène, Marie, Jean Mestre, Huissier près les Tribunaux séant à Senlis, demeurant à CHANTILLY (Oise) soussigné.

Me suis transporté, à quatorze heures trente, sur le territoire de la commune de Gouvieux, à l'effet de constater les dommages causés aux immeubles de ma requérante par suite des bombardements aériens ou des travaux de défense effectués par les Allemands.

1° - Rue Victor Hugo, Maison du Chef de district de la S.N.C.F.

Cet immeuble est construit en moellons et couvert en tuiles. Les Allemands avaient installé dans la cour une pièce d'artillerie.

La clôture décorative en panneaux de B.A. a été très endommagée, huit panneaux sont à reposer.

La clôture pleine en dalle de B.A. a, elle aussi, été endommagée, deux mètres sont à reposer.

La clôture en menuiserie a souffert également quatre mètres sont à réparer.

La clôture en grillage métallique entre poteaux en fer sur murette en maçonnerie de 0,22 a été détériorée. La murette est à refaire entièrement et la clôture est à reposer.

Le portillon sur rue est cassé.

La couverture de la maison est à visiter, de nombreuses tuiles ont été cassées.

De nombreuses serrures sont à remplacer ainsi que des boutons de portes.

Des portes ne fonctionnent plus.

L'installation électrique est à visiter, de nombreux couvre-boutons manquent.

Il manque un rayon d'armoire fixe.

Dans l'ensemble de la maison six vitres sont cassées.

SALLE DE BAINS: Le lavabo, le bidet et une glace murale sont cassées. La tuyauterie a été débranchée de la baignoire.

BUANDERIE: Une vitre est à remplacer.

BASSE-COUR: Le bac-abreuvoir a été détérioré.

COMBLES: Quatre mètres carrés d'enduits sur plafonds sont à réparer.

2° - RUE VICTOR-HUGO, IMMEUBLE DIT "VILLAS ROTCHWILD

La couverture en tuiles a été entièrement soufflée sur le versant côté rue. Les fermetures sont à vérifier dans tous les logements, il manque de nombreux boutons de porte.

AU N° 10: 19 vitres ont été cassées.
raccords d'enduits au plâtre 1 m² 50.

AU 1er étage: Une porte est à réparer.
1 volet métallique est à réparer.

AU N° 12 : 25 vitres ont été cassées.
Raccords d'enduits au plâtre 1 m² 50.

AU N° 14: 24 vitres ont été cassées.
Les petits bois d'une fenêtre sont à remplacer. Des cloisons intérieures sont fissurées. Raccords d'enduits au plâtre 2 m².

AU N° 16: Trente-et-une vitres ont été cassées
1 volet en bois à réparer. A la porte d'entrée les petits bois sont à remplacer.

Trois portes intérieures sont à réparer. Une gâche de serrure est à remplacer. Il y a de nombreux raccords d'enduits en plâtre à réparer, environ 4 M².

Des cloisons intérieures sont fissurées au 2ème étage, l'enduit de plâtre au plafond est tombé sur environ 8 M². La cuvette du W.C. est cassée.

3° RUE DE LA CHAUSSEE

Construction en maçonnerie de moellons . Couverture en tuiles. Couverture en tuiles soufflée 100 % dont 4 M² à remplacer. Vitrerie à remplacer 100 %, 3 paires de volets H.S. 4 gonds descellés. Porte d'entrée serrure H.S.

INTERIEUR: Toutes les serrures des portes ont été forcées, 4 portes à réparer, 2 fenêtres à réparer. 5 M² d'enduits sur plafond à refaire. 2 M² de cloison bois à réparer. Rang de moellons à resceller à la partie supérieure du mur de façade sur rue.

CUISINE EN APPENTIS: Couverture tuiles soufflée 100 % , 1 porte sur cour à remplacer, 1 porte de buanderie à réparer. Armoire sous évier H.S. 1 cloison de séparation en bois à réparer. Clôture de treillage bois H.S. - 1 porte grillagée à réparer.

Telles sont les constatations apparentes que j'ai faites.

Et de tout ce que dessus j'ai fait et rédigé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Cout: Deux cent trente francs 50 centimes.